



Intérim compliqué : IFM ou pas?!

Par **Cam78**, le **28/05/2010** à **16:24**

Bonjour,

Je suis actuellement en contrat d'intérim pour un poste d'assistante commerciale.

J'ai commencé pour un remplacement (décembre 2009), l'entreprise à souhaité me garder, m'a proposé un nouveau contrat de remplacement (d'une personne de la société qui est en congés maladie, ce n'est pas réellement son poste que j'occupe puisqu'elle est en Normandie et moi à paris mais il fallait justifier l'embauche à cause du plan de licenciement économique de début 2009).

Ce contrat devait durer jusqu'à la fin mars 2010.

L'entreprise m'a alors proposé de rester sur 1 an.

J'ai accepté pour 6 mois + renouvelable, l'agence m'a donc fait un contrat avec fin de mission le 31/09/2010 renouvelable sur quelques mois.

Le poste que j'occupe ne convient absolument pas à ce que je souhaite : finalement j'assiste une assistante!

Je souhaite terminer ma mission en septembre.

Mes IFM me seront-ils versés?

Je vous remercie pour vos réponses.

Camille